

CHANGEMENT CLIMATIQUE : INFORMER ET INNOVER



**APPEL
À PROJETS
2019**

Date limite de
dépôt des dossiers :

**31 mars
2019**

La politique de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie est menée avec le monde éducatif, associatif, les collectivités et les usagers économiques. Elle a pour but de contribuer à diffuser la connaissance de l'eau et de susciter l'intérêt pour l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité, à partir de projets ciblés sur un territoire ou sur un public précis.

L'objectif de la politique partenariale est d'intéresser tous les publics à l'eau et de favoriser l'expression des citoyens sur la question de l'eau.

QUELLES SONT LES ACTIONS SOUTENUES ?



- Création de supports d'information : plaquette, brochure, vidéo, exposition, film, application, outils pédagogiques
- Mise en place d'événements : journée thématique, cycle d'animations, projet artistique, conférence

* Les opérations pluriannuelles portées par un réseau ne pourront être retenues que pour leur lancement la première année.

* sont exclus : la réalisation de site internet, l'achat et le développement de drone, les projets techniques, la conception de stratégie de Communication, le renouvellement d'actions déjà menées, les activités habituelles de la structure, les opérations d'aménagement strict (mare, nettoyage de site, sauvegarde d'espèces...).

À QUI S'ADRESSE CET APPEL À PROJETS ?



- Collectivités publiques
- Etablissements publics
- Associations
- Lycées techniques
- Usagers économiques tenant compte des engagements communautaires

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DE L'AGENCE DE L'EAU ?



- Apport d'une participation financière de 50% des dépenses finançables plafonnée à 30 000,00 €
- Un montant minimal de 10 000,00 € de dépenses est exigé





CHANGEMENT CLIMATIQUE : INNOVER ET INFORMER

QUEL EST LE CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS ?



Ouverture de l'appel à projets :
18 janvier 2019

Date limite de dépôt des dossiers :
31 mars 2019

Examen des projets :
avril et mai 2019

Décision de financement :
juin 2019

OÙ TROUVER LES DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES ?



Les documents sont consultables
et téléchargeables sur le site
www.eau-artois-picardie.fr
-> rubrique Appels à projets



Pour plus d'informations :
Muriel FACQ
m.facq@eau-artois-picardie.fr

COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ?



Les dossiers finalisés devront
parvenir à l'Agence de l'Eau Artois-
Picardie **sous format dématérialisé**
à l'adresse suivante :
demandepf@eau-artois-picardie.fr



■ Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable

